



**Public visé :**

Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des handicapés, alerte des secours.

**Prérequis :**

Aucun

**Textes officiels se rapportant à l'action de formation :**

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2 et 4, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.
- Recommandation : Règle APSAD R6

**Durée :**

- 3 à 4 heures (0,5 jour).
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 20 à 30 % du temps de formation.

**Périodicité :**

- A l'embauche, puis à une périodicité à définir par le chef d'établissement.
- Exercices semestriels imposés par le code du travail.

**Nombre de participants par groupe :**

10 personnes maximum.

**Objectif général de la formation :**

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité.

**Programme détaillé de la formation :**

- Enseignements théoriques
  - Théorie du feu
  - Moyens et procédés d'extinction
  - Alerte des secours
  - Méthodes d'évacuation de l'établissement
- Enseignements pratiques
  - Audition du signal sonore
  - Exercice pratique d'évacuation
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Bilan de la formation

**Codes de formation :**

Formacode : 42872 - Sécurité incendie

NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

**Moyens d'encadrement :**

- Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE.

**Moyens techniques :**

- Pour les apports théoriques : Consignes de sécurité de l'établissement ; salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO2 et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur, aucun feu réel ne sera réalisé sur site client).

---

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

---

- Formateurs en prévention des risques professionnels.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

---

**Moyens d'évaluation individuelle des acquis :**

---

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition

---

**Modalités d'obtention :**

---

- Attestation de fin de formation délivrée à l'issue de la formation précisant si les objectifs sont atteints ou non.

---

**Sécurité et hygiène :**

---

- En cas de formation intra-entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaire. Nos formateurs ont la délégation pour signer les plans de prévention.

---

**Accessibilité (handicap) :**

---

- Certains de nos centres de formation sont accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

---

**Qualité de la prestation :**

---

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

---

**Tarifs :**

---

Intra : à partir de 590.00€ HT